



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE Réunion du 23 mai 2018

Présents : Messieurs BERTRAND – ESPINASSE – PLOMBAT – GAZE.

Excusés : Madame Agnès IRLA - Messieurs BERIAC - SCHMITT – TOURNIER – IRLA – REALLAND.

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est APPROUVE à l'UNANIMITE

COMPETITIONS SECTEUR LANGUEDOC ROUSSILLON

CHAMPIONNAT FUTSAL EXCELLENCE

Rencontre du 9 AVRIL 2018

MONTPELLIER AGGLO FUTSAL / AF TOULOUGES FUTSAL

La Commission prend lecture du courrier du club AF TOULOUGES FUTSAL

VU la feuille de match

VU les rapports des arbitres officiels présents, que le club visiteur AF TOULOUGES est arrivée 18 minutes après l'heure du coup d'envoi.

PCM

La Commission dit MATCH PERDU par FORFAIT au club de AF TOULOUGES (0-3)
Retrait de 1 POINT au classement (CD du 30/06/17).

La Commission constate qu'avec ce forfait et les forfaits du club de AF TOULOUGES
Le 12 mars 2018 contre MONTPELLIER GENERATION MILLENAIRE et le 26 mars 2018 contre MONTPELLIER
MEDITERRANEE, le club enregistre son 3^{ème} forfait.

Rencontre du 30 AVRIL 2018

MONTPELLIER MEDITERRANEE / AS FUTSAL BALARUC

La Commission prend lecture du mail du club de AS FUTSAL BALARUC, qu'il ne lui sera pas possible de se déplacer pour participer à la rencontre du 30 avril 2018 et déclare FORFAIT.

PCM

La Commission dit MATCH PERDU par FORFAIT au club AS FUTSAL BALARUC (0-3)
Retrait de 1 POINT au classement (CD du 30/06/17).

La Commission constate qu'avec ce forfait et les forfaits du club de AS FUTSAL BALARUC
Le *19 mars 2018* contre NIMES FUTSAL AS et le *26 mars 2018* contre BEUCAIRE, le club enregistre son 3^{ième}
forfait.

La Commission déclare le club de AS FUTSAL BALARUC FORFAIT GENERAL amende de 100 euros

Le Secrétaire de Séance

Monsieur ESPINASSE

Le Président de séance

Monsieur PLOMBAT